

Commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme

2142 - Autres associations à vocation touristique

Organisation de la manche française du Championnat du monde des rallyes (WRC) en Alsace en 2011

Rapport n° CP/2011/479

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule développement touristique

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général la participation financière départementale à l'organisation de la manche française du championnat du monde des rallyes WRC 2011 en Alsace, et les contreparties attendues.

1. BILAN DU RALLYE DE FRANCE ALSACE 2010

Pour la première fois, l'Alsace et le Bas-Rhin ont accueilli le Rallye de France, épreuve du championnat du monde des rallyes WRC. Cette manifestation a connu un succès sportif, populaire et médiatique considérable.

Deuxième contributeur financier (300.000 €), le Conseil Général du Bas-Rhin a en outre marqué son engagement en mobilisant ses agents pour la mise en place des mesures de circulation, en proposant des offres tarifaires spéciales sur son réseau interurbain RESEAU 67, en participant aux actions événementielles de promotion de la sécurité routière et de l'éco-mobilité. La mobilisation des équipes du Conseil Général représente un coût chiffré à près de 40.000 €.

La Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) estime à 25 M€ les retombées économiques dont aurait bénéficié l'Alsace.

Bilan organisationnel et pistes d'amélioration pour une édition future

La gestion de l'événement fait apparaître un bilan globalement positif, malgré le sousdimensionnement en certains points du dispositif de sécurité du public mis en place par l'organisateur, l'imprécision des prévisions de fréquentation, l'incertitude en certains points quant aux zones de rassemblement du public.

S'agissant plus spécifiquement du volet exploitation sur le réseau routier départemental, le dispositif opérationnel mis en œuvre par les services techniques du Conseil Général a globalement satisfait aux besoins. Les mesures de réglementation de la circulation, alliant souplesse, réactivité et information en amont des usagers, se sont révélées dans l'ensemble appropriées. Au final, peu de difficultés de circulation ont été constatées.

Les points d'amélioration rejoignent ceux recensés par l'autorité préfectorale, en particulier la nécessité d'un traitement spécifique de chacune des épreuves spéciales.

En revanche, les mesures exceptionnelles prises par la collectivité départementale pour encourager l'utilisation des transports en commun du RESEAU 67 (adaptation de l'offre existante aux besoins du Rallye, tarification unique incitative) n'ont pas eu l'impact escompté. Un constat similaire peut être fait pour le stand du Conseil Général au village éco-responsable du Zénith.

S'agissant du **bilan carbone**, deux postes d'émission doivent en priorité faire l'objet d'actions de réduction : les déplacements des spectateurs et les équipes en course.

Ces postes, qui ensemble représentent 89 % des émissions du Rallye, devront faire l'objet d'une attention particulière, doublée d'une gouvernance appropriée, impliquant en amont les collectivités territoriales.

Bilan financier

Les collectivités alsaciennes ont versé ensemble une subvention globale de **1.290.000 €** à l'organisateur du Rallye pour un budget de 2.710.000 € selon les chiffres fournis par la FFSA.

La répartition des financements a été la suivante :

| Collectivité | Montant prévu | | |
|----------------------------|---------------|--|--|
| Région Alsace | 360.000 € | | |
| Département du Haut-Rhin | 180.000 € | | |
| Département du Bas-Rhin | 300.000 € | | |
| Ville de STRASBOURG et CUS | 300.000 € | | |
| Ville de HAGUENAU | 50.000 € | | |
| Ville de MULHOUSE | 100.000 € | | |

Les partenaires privés, principalement la Banque Fédérative du Crédit Mutuel sponsor officiel, ont versé une participation de 360.000 €.

Les partenaires ont confirmé le bilan globalement positif de cette manifestation populaire et sportive et son incontestable rayonnement international. Ils ont clairement manifesté leur volonté commune de poursuivre leur partenariat, même si les différentes collectivités n'ont pas bénéficié d'un égal retour des retombées médiatiques, économiques et touristique (absence de coordination entre les partenaires locaux concernant la valorisation de leur image).

En particulier, le bilan paraît mitigé pour le Département du Bas-Rhin. Deuxième contributeur, notre collectivité estime ne pas avoir eu en retour une attention particulière des organisateurs, ni le retour image attendu.

2. LE RALLYE DE FRANCE ALSACE 2011

L'édition 2011 du Rallye de France se déroulera les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre. La FFSA a procédé à une réorganisation de la direction du Rallye (remplacement du directeur de course et du directeur de la communication) compte-tenu des dysfonctionnements constatés entre le niveau central et le niveau local.

Les collectivités alsaciennes concernées se sont rencontrées à plusieurs reprises pour se coordonner tant sur le plan financier qu'organisationnel afin d'accueillir dans des conditions optimales le Rallye de France-Alsace 2011.

Parcours du Rallye de France-Alsace 2011

Vendredi 30 septembre : 3 épreuves spéciales dans le Bas-Rhin : Klevener, Ungersberg, Saales - Circuits identiques à 2010

Samedi 1^{er} octobre : 4 épreuves spéciales dans le Haut-Rhin (identiques à 2010) ; nouvelle épreuve spéciale urbaine à MULHOUSE et parc d'assistance à COLMAR

Dimanche 2 octobre : 3 épreuves spéciales dans le Bas-Rhin : HAGUENAU circuit en ville identique à 2010 ; deux nouvelles spéciales à BISCHWILLER-GRIES (« Gravière de BISCHWILLER ») et CLEEBOURG (« Vignoble de CLEEBOURG »).

Au total, 23 épreuves chronométrées sont inscrites au programme, soit près de 350 kms auxquels s'ajoutent 930 kms d'itinéraires de liaison.

En termes d'organisation, certaines modifications ont été proposées par la FFSA par rapport à l'édition 2010 en concertation avec les collectivités alsaciennes afin notamment de faire bénéficier les villes et les départements traversés des retombées de la manifestation :

- * organisation de deux nouvelles épreuves spéciales en Alsace du Nord (BISCHWILLER-GRIES et Vignoble de CLEEBOURG) en lieu et place de l'épreuve spéciale Camp de BITCHE abandonnée en raison des contraintes Natura 2000
- * organisation d'une épreuve urbaine à MULHOUSE
- * création d'un parc d'assistance intermédiaire et d'un parc de regroupement à COLMAR
- * regroupement du PC course, du parc d'assistance et de la salle de presse sur un site unique (Zénith STRASBOURG).

Points d'amélioration

Le Préfet de la Région Alsace qui coordonne le pilotage de l'organisation réglementaire de la manifestation, a prévu de mettre en place, pour plus d'efficacité et de réactivité, des groupes de travail thématiques (circulation, sécurité du public, environnement, etc.) auxquels les services des collectivités sont associés.

Autres objectifs majeurs partagés par les collectivités partenaires du Rallye :

- * accroître l'impact médiatique de la manifestation en fédérant les collectivités autour de quelques actions concertées
 - une bonne visibilité des différentes collectivités lors des moments forts et des spéciales au cours des différentes épreuves du Rallye
 - la possibilité, pour chaque collectivité, de valoriser au mieux son engagement en faveur de la manifestation
 - la mise en place d'une action coordonnée en matière de communication au sein d'un Comité de Pilotage dédié.
- * renforcer l'offre de transports en commun et la faire connaître
- * une organisation générale respectueuse de l'environnement et ce aux différents stades de son déploiement (préparation, installation, déroulement et après manifestation).

La Région, en tant qu'interlocuteur de la FFSA pour le compte des collectivités partenaires, coordonne leur action commune.

Budget de financement

Pour l'édition 2011, le budget prévisionnel du Rallye de France-Alsace est évalué à 3,54 M€.

| TOTAL Charges | 3.540.000 € | | |
|----------------------------------|---------------|--|--|
| Organisation administrative | 700.000 € | | |
| Structures et matériel technique | 343.000 € | | |
| Sécurité et contrôle | 460.000 € | | |
| Logistique et maintenance | 321.000 € | | |
| Sous-traitant / opérateur | 435.000 € | | |
| Promotion / communication | 236.000 € | | |
| Editions | 138.000 € | | |
| Réceptifs | 35.000 € | | |
| Animations | 5.000 € | | |
| Frais de missions | 241.000 € | | |
| Dotations | 380.000 € | | |
| Divers | 14.000 € | | |
| TVA | 230.000 € | | |
| TOTAL Produits | 3.540.000 € | | |
| Subventions | 1.490.000 € * | | |
| Partenariats | 750.000 € | | |
| Engagements | 350.000 € | | |
| Divers | 250.000 € | | |
| Fonds propres | 700.000 € | | |

Les participations des collectivités alsaciennes s'établissent comme suit :

| Collectivités | 2010 | 2011 |
|----------------------------------|-------------|---------------|
| Région Alsace | 360.000 € | 460.000 € |
| Communauté Urbaine de STRASBOURG | 300.000 € | 300.000 € |
| Département du Bas-Rhin | 300.000 € | 240.000 € |
| Département du Haut-Rhin | 180.000 € | 200.000 € |
| MULHOUSE | 100.000 € | 100.000 € |
| COLMAR | | 70.000 € |
| HAGUENAU | 50.000 € | 70.000 € |
| TOTAL Subventions | 1.290.000 € | 1.440.000 € * |

^{*} NOTA : La différence de 50.000 € correspond au retrait de BITCHE, dont l'épreuve spéciale ne figure pas au parcours du Rallye de France-Alsace 2011.

La participation prévisionnelle globale des collectivités locales au budget du Rallye s'élève à 1,440 M€, soit une progression de 150.000 € par rapport à 2010.

La Région augmente sa participation de 100.000 €. Le Conseil Général du Bas-Rhin contribue à hauteur de 240.000 € (300.000 € en 2010) et le Conseil Général du Haut-Rhin pour 200.000 € (180.000 € en 2010), ce qui permet un rééquilibrage des contributions des deux Départements eu égard au nombre d'épreuves spéciales et des retombées attendues.

La Ville de COLMAR, désireuse d'être pleinement associée à l'événement, apportera pour la première fois son soutien financier à la manifestation. Par ailleurs, au vu du succès de l'édition 2010, la Ville de HAGUENAU a décidé de porter sa contribution à hauteur de 70.000 €.

Implication opérationnelle de la collectivité départementale bas-rhinoise

- > Missions d'exploitation du réseau routier départemental
- * Reconduction à l'identique du dispositif mis en place en 2010, sans facturation à l'organisateur
 - coupures de routes départementales hors agglomération et mise en place des déviations, organisation du stationnement, panneaux d'information des usagers
 - prêt de matériel technique (piquets et cônes pour les virages)
 - présence permanente d'agents du Conseil Général pendant les épreuves

- * Les services techniques du Conseil Général participent aux différents groupes de travail mis en place par la Préfecture (itinéraires, épreuves spéciales, sécurité, etc.)
- * Une réunion d'information avec la FFSA a été organisée le 19 mai pour l'élaboration du dossier d'exploitation. Il reste à coordonner les mesures d'exploitation avec la Gendarmerie, le SDIS et l'organisateur (en fonction des emplacements définitifs des parkings publics)

En l'état, le timing est respecté, les relations avec la nouvelle équipe de la FFSA sont constructives et professionnelles.

> Mobilisation du Réseau 67

Lors de la conférence de presse de présentation du Rallye 2011, le 2 mai dernier, le Président a annoncé que le Réseau 67 sera un acteur primordial dans la seconde édition pour l'acheminement des publics sur les sites concernés, en particulier à l'occasion des étapes de HAGUENAU et de BISCHWILLER, le dimanche 2 octobre.

> Communication

Le plan de communication présenté par la FFSA a été renforcé à la demande des collectivités territoriales pour une meilleure visibilité de leur soutien.

La présence de banderoles « Conseil Général du Bas-Rhin » sera valorisée sur les épreuves spéciales dans le Bas-Rhin et la spéciale urbaine de HAGUENAU.

| Code de l'enveloppe budgétaire | Imputation M 52 | Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports) | Crédits disponibles (non engagés) | | Crédits proposés | S |
|--------------------------------------|--------------------|--|--------------------------------------|---|------------------|---|
| 32029 | 65-6574-94 | 240 000,00 € | 240 000,00 € | Ē | 240 000,00 | € |

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président :

- décide d'accorder une subvention de 240.000 € en vue de l'organisation de la manche française du championnat du monde des rallyes WRC en Alsace en 2011 au bénéfice de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA)
- demande qu'en contrepartie du soutien financier et technique apporté par la collectivité départementale, un plan de communication garantissant une réelle lisibilité au Conseil Général du Bas-Rhin, soit mis en place avec l'organisateur du rallye
- demande en outre que les exigences environnementales et de sécurité posées soient prises en compte dans l'organisation de la compétition

- autorise son Président à signer la convention financière à intervenir, jointe à la présente délibération.

Strasbourg, le 20/06/11

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL